a : 05.65.46.70.09 - **b** 05.65.46.70.09 **mairie-cassagnes12@orange.fr**

SEANCE DU lundi 12 avril 2021 - 20 h 30

FISCALITE: VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

FINANCES:

- Budget primitif 2021 du budget lotissement les Chênes III
- Budget primitif 2021 du budget lotissement les Châtaigniers
- Budget primitif 2021 du budget assainissement
- Budget primitif 2021 du budget opérations funéraires
- Budget primitif 2021 du budget principal

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

QUESTIONS DIVERSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES

Séance du 12 avril 2021

A 20 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

Présents: Monsieur COSTES, Monsieur FRAYSSE, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Madame DRULHE, Madame LAGARDE, Monsieur CANIVENQ, Monsieur SOULIE, Monsieur BOUSQUET, Monsieur CRANSAC, Monsieur FRAYSSIGNES, Madame COSTES, Madame BLANC, Monsieur BOUSQUET, Monsieur ISNARD

Absents:

Représentés: Madame GAYRARD par Madame DRULHE

Secrétaire: Monsieur SOULIE Jimmy

Date de la convocation : 07/04/2021 Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : 14/04/2021 Publié le : 15/04/2021

OBJET: FISCALITE: VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A compter de 2021 la commune ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables. Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La commune bénéficie donc à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Concernant le département de l'Aveyron, ce taux pour l'année 2020 s'élevait à 20,69 %.

Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur de 0.591116 pour notre commune, assure la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021 équivalent au taux global appliqué en 2020 sur le territoire de la commune, il convient de voter un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties égal à 33,77 %, correspondant à l'addition du taux 2020 de la commune, soit 13,08 % et du taux 2020 du département, soit 20,69 %.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties n'est pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale et il est proposé de reconduire en 2021 le niveau voté par la commune en 2020, à savoir 79,11 %.

TAXES	BASE PREVISION 2020	BASE EFFECTIVE 2020	BASE PREVISION 2021	TAUX 2020	TAUX PROPOSE 2021	PRODUIT RECU EN 2020	PRODUIT ATTENDU 2021
TH	1 267 000	1 272 019	289 732	6.02 %	6.02%	76 576 €	17 442 € (TH résidence secondaire)
TFB	1 091 000	1 091 450	1 060 000	13.08 %	13.08 % + 20.69 % = 33.77 %	142 738 €	357 962 - 151 742 = 206 220 €
TFNB	73 200	73 309	73 400	79.11 %	79.11 %	57 995 €	58 067 €
TOTAL						277 309 €	281 729 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition pour 2021 à :

- Foncier bâti = 13.08% + 20.69% = **33.77** %
- Foncier non bâti = 79.11 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LES CHENES III

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		Recettes Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE	26 295,23	70 - PRODUITS DES	
GENERAL (travaux de voirie définitive)		SERVICES DU DOMAINE	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00
042 OPERATIONS ORDRE		042 OPERATION ORDRE	
TRANSFERT ENTRE SECTION		TRANSFERT ENTRE	
		SECTIONS	
		R 002 Résultat reporté	26 295,23
TOTAL	26 305,23	TOTAL	26 305,23
TOTAL	26 305,23	TOTAL	26 305,23
TOTAL <u>Dépenses Investissement</u>	26 305,23	TOTAL Recettes Investissement	26 305,23
	26 305,23 25 848,00		26 305,23
<u>Dépenses Investissement</u>	,	Recettes Investissement 040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE	26 305,23
<u>Dépenses Investissement</u>	,	Recettes Investissement 040 OPERATION ORDRE	26 305,23
<u>Dépenses Investissement</u> 16 Emprunts et dettes assimilées 040 OPERATION ORDRE TRANSFERT	,	Recettes Investissement 040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE	26 305,23 25 848,00
<u>Dépenses Investissement</u> 16 Emprunts et dettes assimilées	,	Recettes Investissement 040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 du budget annexe lotissement les Chênes III arrêté comme ci-dessus, voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LES CHATAIGNIERS

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		Recettes Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE	81 939,28	002 - Résultat de fonctionnement reporté	21 143,36
GENERAL (travaux)		70 - PRODUITS DES	457 987,50
CENTER (Havaax)		SERVICES DU DOMAINE ET	107 007,00
		(ventes des lots)	
65 AUTRES CHARGES DE	10,14	75 - AUTRES PRODUITS DE	10.00
GESTION COURANTE		GESTION COURANTE	
66 CHARGES FINANCIERES	2 754,09	77- PRODUUITS	
(intérêts emprunts)		EXCEPTIONNELS	
042 OPERATIONS ORDRE	860 199,06		465 761,71
TRANSFERT ENTRE SECTION		TRANSFERT ENTRE	
043- OPERATION ORDRE	0.754.00	SECTIONS	0.754.00
SECTION DE	2 754,09		2 754,09
FONCTIONNEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL	947 656,66		947 656,66
I O I / L	J+1 000,00	101/12	0 4 1 000,00
Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
001 - Solde d'exécution section	10 427,01		
d'investissement			
16 Emprunts et dettes assimilées	384 010,34	16 Emprunts et dettes	
040 OPERATION ORDRE	465 761,71	040 OPERATION ORDRE	860 199,06
TRANSFERT ENTRE SECTIONS		TRANSFERT ENTRE	
(stocks)		SECTIONS	
TOTAL	860 199,06	TOTAL	860 199,06

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 du budget annexe lotissement les Châtaigniers arrêté comme ci-dessus voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

<u>Dépenses Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A	16 250,00
CARACTERE GENERAL	
012 -CHARGES DE	5 700,00
PERSONNEL ET FRAIS	ŕ
ASSIMILES	
014 ATTENUATIONS DE	6 500,00
PRODUITS	,
65 - AUTRES CHARGES DE	810,00
GESTION COURANTE	
66 - CHARGES	11 872,23
FINANCIERES	,,
67 - CHARGES	7 631,36
EXCEPTIONNELLES	
022 Dépenses imprévues	3 000,00
TOTAL DES DEPENSES	51 763,59
REELLES	
042 operation ordre transfert	46200.00
entre sections	
TOTAL	97 963,59
Dépenses Investissement	
20 - IMMOBILISATIONS	43 500,00
INCORPORELLES	
16 - EMPRUNTS ET	17 850,00
DETTES ASSIMILEES	
040 OPERATION ORDRE	29 500.00
TRANSFERT ENTRE	
SECTIONS	
TOTAL	90 850,00
TOTAL	90 850,00

JE I ASSAINISSEMEN	
Recettes Fonctionnemen	
70 - VENTES	42 500,00
PROD.FABR.,PREST.S	
ERV.	
74 - SUBVENTIONS	
D'EXPLOITATION	
75 - AUTRES	10,00
PRODUITS DE	10,00
GESTION COURANTE	
76 - PRODUITS	
FINANCIERS	
	10 510 00
TOTAL DES	42 510,00
RECETTES REELLES	
042 OPERATION	29 500.00
ORDRE TRANSFERT	
ENTRE SECTIONS	
R 002 Résultat reporté	25 953,59
TOTAL	97 963,59
Recettes Investissement	
16 - EMPRUNTS	43 500,00
040 -OPERATION	46 200.00
ORDRE TRANSFERT	
ENTRE SECTIONS	
R 001 SOLDE D	22 876,52
EXECUTION POSITIF	22 01 0,02
REPORTE	
TOTAL	112 576,52
TOTAL	112 370,32

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipalapprouve le budget primitif 2021 du budget assainissement arrêté comme ci-dessus au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET OPERATIONS FUNERAIRES

Dépenses Fonctionnement	
011 CHARGES A CARACTERE	17,27
GENERAL	
012 -CHARGES DE PERSONNEL	250,00
ET FRAIS ASSIMILES	
TOTAL DEPENSES	267,27

Recettes Fonctionnement	
70 - VENTES	250,00
PROD.FABR.,PREST.SERV.,MA	
RCH	
R 002 Résultat reporté	17,27
TOTAL RECETTES	267,27

<u>Dépenses Investissement</u>	
TOTAL	0,00

Recettes Investissement	
TOTAL	0,00

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 du budget annexe opérations funéraires arrêté comme ci-dessus au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Dépenses Fonctionnement		Recettes Fonctionnement		
011 CHARGES A	238 920,00	013 ATTENUATIONS DE	23 000,00	
CARACTERE GENERAL		CHARGES		
012 - CHARGES DE	276 111,00	70 - VENTES	13 250,00	
PERSONNEL, FRAIS		PROD.FABR.,PREST.SERV.,MAR		
ASSIMILES		CH		
014 ATTENUATIONS DE		73 - IMPOTS ET TAXES	340 607,23	
PRODUITS				
65 - AUTRES CHARGES	125 991,01	74 - DOTATIONS ET	242 112,00	
DE GESTION COURANTE		PARTICIPATIONS		
66 - CHARGES	10 500,00	75 - AUTRES PRODUITS DE	82 900,00	
FINANCIERES		GESTION COURANTE		
67 - CHARGES	2 720,87	76 - PRODUITS FINANCIERS		
EXCEPTIONNELLES				
022 Dépenses imprévues	41 932,41	77 - PRODUITS	500,00	
		EXCEPTIONNELS		
TOTAL DEPENSES	696 175,29	TOTAL RECETTES REELLES	702 369,23	
REELLES DE				
FONCTIONNEMENT				
023 Virement à la section	449 210,43	042 OPERATION ORDRE	10 000,00	
d'investissement		TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
042 OPERATIONS D	30 000,00	R 002 Résultat reporté	463 016,49	
ORDRE ENTRE				
SECTIONS				
TOTAL DEPENSES	1 175 385,72	TOTAL RECETTES	1 175 385,72	

Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
204 -SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	7 519,69	119 - AMENAGEMENT PLACE DU CEOR	36 666,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 000,00	120 -BIBLIOTHEQUE - PROJET EXTENSION DES HORAIRES	1 400,00
120- BIBLIOTHEQUE - PROJET EXTENSION DES HORAIRES	2 100,00	219 - RENOVATION SALLE DES FETES	26 546,91
121- AMENAGEMENT LE FIOU (centre de secours et Ages et vies)	102 000,00	221 - AMENAGEMENT BERGES DU CEOR ET AIRE DE JEUX 321- TRAVAUX EGLISES	49 600,00
219- RENOVATION DE LA SALLE DES FETES	102 946,10	421- SOCLE NUMRIQUE	17 400,00 4 900,00
221- AMENAGEMENT BERGES DU CEOR ET AIRE DE JEUX	74 400,00	521- EQUIPEMENT CANTINE SCOLAIRE	4 500,00

321- TRAVAUX EGLISES	33 195,00
421- SOCLE NUMERIQUE	7 300,00
515-ACCESSIBILITE BATIMENTS	7 123,10
521- EQUIPEMENT CANTIN SCOLAIRE	E 6000,00
621- RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	17700,00
716-RD EN TRAVERSE TRANCHE 2	689 770,08
721- QUILLODROME	20 000,00
821- SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)	5 000,00
921- PLAN D'EAU DU GLANDOU	12 000,00
TOTAL OPERATIONS EN COURS	1 079 534.28
020 Dépenses imprévues 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 000,00 47 300,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 192 353,97
040 TOTAL OPERATIONS ENTRE SECTIONS	10 000,00
041 - TOTAL OPERATIONS PATRIMONIALES	60 700,00
Restes à réaliser	748 208,72
D 001 Solde négatif reporté	
TOTAL DEPENSES	2 011 262,69

716 - RD en TRAVERSE - TRANCHE 2	165 000,00
13 total SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	306 012,91

16- EMPRUNTS ET DETTES

10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES (FCTVA, taxe aménagement)	59 509,00
024- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	45 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	410 521,91
021 Virement de la section de fonctionnement	449 210,43
040 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	30 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 700,00
Restes à réaliser	616 554,75
Résultat investissement reporté	444 275,60
TOTAL RECETTES	2 011 262,69

Un état spécial de la section de Bouzinas est pris en compte dans le BP 2021 du budget principal.

ETAT SPECIAL DE LA SECTION DE BOUZINAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES RECETTES

O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 606.07			
				Solde positif	1 606.07
				reporté	
total des dépenses de 1 606		1 606.07	total des recettes de		1 606.07
foi	fonctionnement fonctionnement				

S

	SECTION DINVESTISSEMENT		
DEPENSES	RECETTES		

total des dépenses d'investissement	0	total des recettes	0
		d'investissement	

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal apporouve le budget primitif 2021 du budget principal arrêté comme ci-dessus ainsi que l'état spécial de la section de Bouzinas, voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION **D'ALIENER**

DIA 01205721G0006 parcelles D803 D805 D806 - 31 AVENUE DE LODEVE - Non exercice du droit de préemption

DIA 01205721G0007 parcelle AB 206 - 19 RUE DU CENTRE - Non exercice du droit de préemption

QUESTIONS DIVERSES

Les élus évoquent la problèmatique du stationnement de camions dans les lotissements communaux. Pour solutionner cela, Monsieur le Maire propose d'autoriser le stationnement des poids lourds sur le parking de l'aérodrome et d'informer les personnes concernées.

Suite aux entretiens du 31 mars 2021, la candidature de Monsieur URBANSKI a été retenue pour le poste d'adjoint technique.

Avec le départ à la retraite dans les prochaines années du médecin du village, les élus réflechissent aux actions à mener en lien avec le Docteur DUBALD pour favoriser l'installation d'un nouveau médecin.

Hélène BLANC propose de mobiliser la population pour l'entretien et le balisage des chemins de randonnée.

Travaux de la place du Céor : nouveau panneau implanté sur l'avenue de Lodève interdisant de tourner à gauche n'est pas suffisamment visible.

Communauté de Communes : vote du budget ce jeudi 15 avril 2021.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès Les jour, mois et an susdits Le Maire – Mr COSTES Michel

